

DEMANDE  
**REINTEGRATION**  
ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

A retourner à la DSSEN des Alpes-Maritimes, bureau 242, par la voie hiérarchique.

**Avant le 9 janvier 2020**

Je soussigné(e) : NOM d'usage.....Nom de jeune fille.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....Adresse électronique.....@ac-nice.fr

**Sollicite pour la rentrée 2020 (effet au 1<sup>er</sup> septembre 2020)**

**Ma réintégation à la rentrée 2020**

Réintégration après une période de congé parental

Réintégration après une période de disponibilité

Dans ce cas, je m'engage à fournir un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé (voir liste jointe), avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Sont exclus de cette obligation les disponibilités pour mandat électif et les disponibilités pour adoption (art.49 Décret n°85-986 du 16 septembre 1985)

Réintégration après une période de détachement

Avez- vous fait une demande de congé de formation professionnelle ?  OUI  NON  
Avez-vous demandé une mutation pour un autre département ?  OUI  NON

Je m'engage à fournir les pièces justificatives à ma demande

**Date et signature de l'intéressé(e)**

**Visa de l'IEN de la circonscription**

**Veuillez impérativement consulter le site Esterel (<https://esterel.ac-nice.fr>) pour les circulaires relatives**

- **au mouvement pour votre future affectation.**
- **aux demandes de temps partiel, si vous souhaitez exercer à temps partiel pour l'année 2020/2021.**